



ACCUEIL

NEWSLETTERS

Ouvertures n° 25
Ouvertures n° 24
Ouvertures n° 23
> Archives

THEMES

Alternative
Bon à savoir
Citoyens
Culture
Economie
Emotion
Ethique/Déontologie
Gestion douce/Écologie
Médias et responsabilité
Philo
Politique
Religions/Spiritualité
Santé
Sciences/Techniques
Société/Social
Sud - Nord/Sud
Tendances



Soutenez Ouvertures
avec JAIMELINFO

> Partenaires

2/03/2012 > Santé

Controverse Lyme 2

Commentaires (1) | Droit de réponse

Bernard Christophe : « La maladie de Lyme est sous-évaluée en France »

par Pryska Ducoeurjoly

Ce pharmacien de formation, patron de Nutrivital, vient de voir le Tic Tox, son remède naturel contre les borrélioses, interdit par l'Afssaps (agence du médicament). Il répond aux questions d'*Ouvertures*.

Ouvertures.- Vous avez déposé une plainte auprès du procureur de la République contre deux « experts » strasbourgeois de la borréliose de Lyme, un laboratoire français, l'Afssaps et l'ordre des médecins pour non assistance à personnes en danger. Pourquoi cette action à propos de la maladie de Lyme ?



Bernard Christophe.- Cela fait quinze ans que je tire la sonnette d'alarme sur la pandémie de borrélioses ou maladie de Lyme. En Allemagne, en 2010, un million de personnes étaient traitées pour cette pathologie. Or en France, on n'en dénombrait qu'entre 5 000 et 10 000. Les borrélioses ne franchiraient-elles pas le Rhin, un peu comme le nuage de Tchernobyl ? Il existe chez nous un déni de cette maladie. Outre le nombre de malades qui s'ignorent ou qui se font traiter pour d'autres maladies, il y a la question des transfusions sanguines. Ces bactéries ont la possibilité de s'enkyster dans les cellules, de se réduire à 1% de leur taille sans pouvoir être détectées. C'est la forme dormante et chronique de la maladie. Les bactéries peuvent, sous cette forme, résister au chauffage de certains éléments du sang de donateurs bénévoles, sensé nous protéger des transmissions. Pour moi, c'est un nouveau scandale du sang contaminé. Si j'ai porté plainte, c'est pour crever l'abcès. Et si je suis attaqué aujourd'hui, c'est pour me faire taire.

- On attribue la maladie de Lyme aux tiques, elle apparaît comme une pathologie marginale et peu connue. Or elle serait plus répandue selon vous ?

- Cette maladie ne se résume pas à la piqûre de tique. Il existe beaucoup d'autres modes de transmission : par d'autres agents vecteurs (araignées, taons, moustiques, puces, poux, etc.), par voie sexuelle, de la mère à l'enfant, lors de l'allaitement. Des travaux allemands ont montré qu'on en trouvait aussi dans la viande et dans le lait. Si les bactéries sous leur forme active disparaissent à la chaleur, sous forme enkystée elles peuvent y résister. La maladie chronique de Lyme est très répandue, mais non diagnostiquée et donc non reconnue. Certains auteurs estiment que 80 % de la population aurait été en contact avec des borrélioses, mais seulement 12 % de celle-ci souffrirait de symptômes.

- Quelles sont les signes cliniques des borrélioses ?

- Ils sont très variés, on dénombre jusqu'à 800 symptômes différents qui peuvent toucher tous les organes. Tout dépend du terrain de la personne et du type de borréliose qui l'infecte. Il existe différentes espèces qui donnent des tableaux cliniques bien différents : ostéo-articulaires et musculaires dans la majorité des cas (généralement *Borrelia burgdorferi* et/ou *B. spielmani*), cutanés (*B. afzelii*), neurologiques (*B. garinii*), oculaires, cardiaques... Il existe encore bien d'autres espèces de borrélioses, même en Europe, comme *B. valaisiana*, *B. lusitanae* et d'autres espèces en Afrique, en Chine et au Japon, en fait dans le monde entier, ce qui en fait une pandémie des plus pernicieuses puisque souvent très discrète (pouvant être asymptomatique durant des années et même des décennies).

- On peut donc confondre une maladie de Lyme avec des pathologies courantes ?

- Une borréliose peut se cacher sous de nombreuses "erreurs" de diagnostic que je rencontre fréquemment, à savoir : fibromyalgie, polyarthrite, spondylite ankylosante, dépression, syndrome de la fatigue chronique, troubles du sommeil, troubles neurologiques et psychiatriques, nombreuses maladies auto-immunes (en progression) telles que sclérose en plaque (SEP), sclérose latérale amyotrophique (SLA), thyroïdite, etc., même Parkinson, Alzheimer, syndrome du canal carpien... Et bien d'autres encore dont on soigne les symptômes parfois à vie, sans remonter à la ou les causes. Ces dernières peuvent être aussi, en plus de co-infections et d'infections virales ou bactériennes, des intoxications chroniques aux métaux lourds et toxiques (non reconnues en France), des parasitoses, une sensibilité aux ondes électromagnétiques, etc.

- Comment agit le Tic Tox par rapport aux antibiotiques ?

- Les borrélioses possèdent des propriétés et facultés d'adaptation très particulières, c'est pourquoi je les appelle "spirochètes diaboliques" ! Elles ont par exemple la capacité de se protéger par une enveloppe protéique résistant à des doses de tétracycline mortelles pour l'humain. Elles peuvent produire grâce à leur génome particulièrement important des protéines de surface voisines des tissus

Derniers articles

4/03/2012 | Musique/Justice
Immigration clandestine : des stars congolaises dans la tourmente judiciaire

2/03/2012 | Controverse Lyme 1
Borréliose de Lyme, la maladie qui divise le monde médical

2/03/2012 | Controverse Lyme 2
Bernard Christophe : « La maladie de Lyme est sous-évaluée en France »

2/03/2012 | Controverse Lyme 3
Pr Christian Perronne : « L'interdiction du Tic Tox intervient dans un contexte polémique »

29/02/2012 | Qualité de l'information
Les Indignés du Paf : « Nous allons surveiller de près les médias avant les élections »

27/02/2012 | Additifs alimentaires
Corinne Gouget : « Aspartame, glutamate : la nouvelle génération est en danger »

23/02/2012 | Portrait en si bémol
Manu Dibango : une icône du jazz et du saxophone toujours en verve

22/02/2012 | Déontologie 2
Conseil de l'ordre des médecins : « Tout article doit indiquer les liens d'intérêt du praticien »

» Plus d'articles

Recherche rapide



Dernières réactions

4/03/2012 par sei@voila.fr
.. homme nomade insignifiant ..
Manu .. www.woodensax.com .. one is for you ..!!

3/03/2012 par stéphane médecine pour tous
Cette affaire est un scandale, on favorise outrageusement la médecine officielle par rapport &...

2/03/2012 par KADZOU9000
Extremement important !
Oui , article éminemment important , car cette technique permet a l'agriculteur d'écon...

2/03/2012 par mibémol
Une maladie ancienne
La revue Nature rapporte un fait extraordinaire, à savoir la présence de la...

28/02/2012 par WINTER
Enfin.
Et voilà, un bel article, scientifique, véridique et apolitique. Merci! Je fais suiv...



NieDesrochers Les femmes qui gagnent plus que leurs chums: en 1976, elles étaient 11%. 19% dans les années 1980. Aujourd'hui, elles sont 31% (Macleans)
4 hours ago · reply · retweet · favorite



où elles se trouvent, ce qui leur permet de se "cacher", les lymphocytes ne produisant alors pas d'anticorps (ce qui rend souvent les sérologies douteuses ou négatives). Les antibiotiques ne sont composés que d'une substance unique à haute dose. Les borrelies peuvent s'y adapter et faire de la résistance. Ce n'est pas le cas avec les huiles essentielles qui leur opposent un cocktail de substances complexes. La destruction des borrelies provoque un afflux de toxines dans le sang qui vont être éliminées par les émonctoires, aggravant momentanément les symptômes. On a du recul sur le Tic Tox avec près de 18 000 cas.

- Existe-t-il une étude sur le Tic Tox que vous auriez pu fournir pour une demande d'autorisation de commercialisation ?

- Il y a sept ans j'ai pris contact avec un professeur « expert » à Strasbourg, puis avec un second en bactériologie, et à deux reprises j'ai été gentiment éconduit avec le refus de tester le produit puisque je ne représentais pas un laboratoire pharmaceutique agréé, ayant les moyens financiers pour payer ces « experts » dans le cadre d'une étude en vue d'une autorisation de mise sur le marché (AMM).

- La maladie de Lyme est-elle ancienne ou récente ? Pourquoi n'en parle-t-on que maintenant ?

- La maladie de Lyme s'est fait connaître à partir de 1975 à la suite d'une épidémie juvénile d'arthrite rhumatoïde près de la ville de Lyme (Connecticut, Etats-Unis). Elle est probablement ancienne mais son développement est récent. J'en veux pour preuve qu'on ne lui consacre qu'un quart d'heure en faculté de médecine, qu'une page dans les manuels. Selon moi, les borrelies ne se développent que dans des circonstances particulières, après un choc physique ou émotionnel capable de faire chuter les défenses immunitaires, mais également sur un terrain acidifié. L'acidose caractérise un déséquilibre du corps humain (équilibre acido-basique) qui touche les tissus, les liquides corporels. Elle s'installe progressivement par une alimentation trop riche en viande, en produits laitiers, en sucre, et pauvre en fruits et légumes. Il faut accompagner le traitement aux huiles essentielles par un changement alimentaire de type végétarien, voire végétalien, au moins pendant quelques semaines de temps en temps. Le fait que l'incidence de la borrelie augmente est donc aussi lié aux conditions de vie modernes. On peut dire que c'est une maladie de civilisation... qui fera encore beaucoup parler d'elle dans les prochaines années.

- Pourquoi la santé financière de votre laboratoire est mise en péril ?

- J'ai consacré ces dernières années presque exclusivement à la borrelie. Ainsi Tic Tox est devenu, grâce aux clients et médecins satisfaits, le produit phare, avec les autres produits du protocole. Depuis janvier nous avons perdu une part importante de chiffre d'affaire alors que les charges de loyer et de personnel restent fixes et l'espoir de pouvoir recommencer est quasi nul contre les avis de l'Afssaps. Se transformer en laboratoire pharmaceutique, faire une demande d'autorisation de mise sur le marché et assurer la distribution dans le circuit pharmaceutique amènerait le prix du Tic Tox à près de 150 euros, ce qui serait scandaleux pour les malades. De plus, l'inscription à l'Ordre des pharmaciens m'imposerait de me taire sur de multiples sujets que je traite. J'ai 63 ans et n'ai pas l'intention de me plier maintenant à des lois injustes qui protègent plus les multinationales pharmaceutiques que les gens honnêtes qui contribuent à l'amélioration de la santé publique. Au lieu d'imposer des normes délirantes et des coûts exorbitants qui sont seulement à la portée de multinationales, quelques experts indépendants pourraient établir le rapport bénéfices/risques d'un grand nombre de produits naturels, connus depuis des siècles. A l'avenir pourront apparaître sur le marché des plantes médicinales efficaces telles millepertuis, kawa, levure de riz rouge, etc, mais uniquement les OGM de ces plantes, dument brevetés. On est entrain de perdre la mémoire collective de nos "Anciens"...

> Pour contacter Bernard Christophe : www.nutrivital.eu

> [Autres articles du dossier :](#)

- [Borrelie de Lyme : la maladie qui divise le monde médical.](#)

- [Christian Perronne \(HSCP\) : L'interdiction du Tic Tox intervient dans un contexte polémique.](#)

[Poster un commentaire](#) | [Envoyer un droit de réponse](#) (en savoir plus)

Permalink: http://www.ouvertures.net/portail/l_id.asp?doc_

[SHARE](#) [f](#) [t](#) [e](#)

[2/03/2012 > Santé > Controverse Lyme 3](#)

Pr Christian Perronne : « L'interdiction du Tic Tox intervient dans un contexte polémique »

[2/03/2012 > Santé > Controverse Lyme 1](#)

Borrelie de Lyme, la maladie qui divise le monde médical

[2/03/2012 > Santé > Controverse Lyme 2](#)

Bernard Christophe : « La maladie de Lyme est sous-évaluée en France »

Commentaires

Une maladie ancienne

2/03/2012 par mibémol

La revue *Nature* rapporte un fait extraordinaire, à savoir la présence de la borrelia dans le corps de la momie d'Otzi, âgée de 5300 ans : <http://www.nature.com/news/iceman-s-dna-reveals-health-risks-and-relations-1.10130>

Directeur de la publication :

Pierre Moorkens
Avenue de Tervueren, 81
1040 Bruxelles
contact@fondation-m.org

Administration :

APIC, 161 av. de Choisy
75013 Paris
apic@ouvertures.net

Rédaction :

Jean-Luc Martin-Lagardette
jlm@ouvertures.net
www.jlml.fr

Editeur :

APIC
161 av. de Choisy
75013 Paris
Tel: 06 28 27 67 41

Hébergeur :

2B.COM sprl
Route du Moulin de Dison 81
4845 Jalhay - Belgique
Tel: 00 32 2 381 24 58
www.2bcom.net

N° de CPPAP : 0715 Y 90472

L'ensemble du contenu de ce site web est mis à disposition sous [licence CC BY-NC-ND 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/) (Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification)